



Paris, le 24 octobre 2019

Retards de paiement des maîtres de stage. Nouveaux mouvements de protestation des maîtres de stage des universités à Nancy et Versailles

Le Syndicat national des enseignants de médecine générale (SNEMG) continue de dénoncer les retards inédits de la rémunération des maîtres de stage des universités (MSU). Alors qu'aucune solution concrète n'est proposée devant une situation connue et dénoncée depuis plusieurs années, les MSU sont désormais contraints de mettre leurs menaces à exécution. Après les mouvements à Poitiers et Marseille, deux nouveaux collèges sont passés à l'action :

- Le collège de l'université Versailles Saint Quentin a déposé un préavis de grève. Si les MSU ne sont pas payés d'ici la fin du mois, les étudiants ne seront pas reçus pour leur nouveau stage.
- Le collège de l'université de Nancy a lancé une grève administrative refusant de remplir les évaluations de stages des étudiants

Le SNEMG soutient ces initiatives et appelle à une réflexion de l'ensemble des collèges sur les solutions à apporter en fonction des caractéristiques locales.

A l'heure où le ministère lance une réflexion sur le recrutement et le maintien des médecins dans la maîtrise de stage, il est symptomatique que les intérêts catégoriels des MSU ne soient pas représentés dans le groupe de travail chargé de faire des propositions sur le sujet. Le SNEMG exige à présent d'être entendu afin d'éviter que le mouvement ne continue de prendre de l'ampleur.

Dr Anas Taha
Président du SNEMG